

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V. 79 Vœu relatif à la réquisition de l'hôtel les Balladins, 35 rue Maurice Ripoche.

Le Conseil de Paris,

En réponse au vœu déposé par Carine Petit, les élu.e.s du groupe Génération-s, Nicolas Bonnet Oulaldj, Hervé Bégué et les élu.e.s du groupe Communiste Front de Gauche et au vœu déposé par Danièle Simonnet ;

Considérant que tout local vide depuis plus de 6 mois dans une ville où il existe une crise grave du logement peut être réquisitionnée selon l'ordonnance de 1945, confirmée par la loi contre les exclusions de 1988 ;

Considérant que l'ancien Hôtel Les Balladins, sis au 35 rue Maurice Ripoche dans le 14^e est principalement composé de 14 studios et que cet établissement est fermé depuis 9 ans ;

Considérant que la Mairie du 14^e et la Mairie de Paris ont souhaité entamer des discussions avec les propriétaires sur le devenir du bâtiment, et que ces derniers n'ont pas voulu y donner suite ;

Considérant que bien qu'ayant mis fin à l'occupation illégale de l'établissement par un collectif jusqu'en janvier 2015, les propriétaires actuels n'ont pas fait connaître de projets ni de cession ni de réouverture de l'immeuble à court ou moyen terme ;

Considérant donc que cette vacance est particulièrement longue et ne se justifie pas ;

Considérant l'importance du besoin en hébergement ou en logement social à Paris et en Ile-de-France ;

Considérant qu'il n'est donc pas acceptable de laisser un immeuble vide en plein cœur du 14^{ème} arrondissement ;

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Maire de Paris saisisse le Préfet de Région pour prendre rapidement toutes les mesures nécessaires à la réquisition de l'immeuble du 35 rue Maurice Ripoche afin d'en faire des logements sociaux ou une résidence sociale,
- Que soit étudiée une procédure d'expropriation pour utilité publique de l'immeuble du 35 rue Maurice Ripoche afin d'en faire des logements sociaux ou une résidence sociale